

## **AG des enseignant-e-s de philosophie de l'Académie de Montpellier (réunie le 15 juin 2021)**

Motion adoptée, qui sera proposée aux réunions d'entente des correcteurs et correctrices de l'épreuve de philosophie du bac 2021

Nous, correctrices et correcteurs de l'épreuve du Baccalauréat de Philosophie 2021 constatons que :

- nous aurons à corriger environ 130 copies chacun-e
- ces copies seront scannées en amont et nous seront envoyées par petits lots au jour le jour entre le 18 et le 29 juin
- ces copies sont à apprécier et évaluer sur le logiciel « Santorin » et à finaliser dernier délai le 29 juin 2021 à 19 heures (à savoir en 7 jours et demi ouvrables, soit un délai beaucoup plus court que les années précédentes). **Ce délai de correction imposé rend un travail serein et consciencieux impossible.**

Nous correctrices et correcteurs de cette épreuve dénonçons les effets directs de la dématérialisation de la correction :

- **les correcteurs et correctrices sont soumis à une surveillance de leur rythme de correction en temps réel**
- **les collègues qui coordonnent la correction sont mis en position de surveiller le rythme de correction de leurs pairs**
- **possibilité de redistribuer des copies à tout moment et donc de modifier la charge de travail de chacun-e en cours de route**
- **impossibilité dès lors, d'organiser son travail de correction sur la période impartie, d'autant plus que les copies peuvent être scannées au fil de l'eau**
- **impossibilité de trier les copies et de les harmoniser par groupes de sujets traités**
- **fatigue des yeux et maux de tête**
- **aberration écologique du stockage des données lorsque les copies originales pourraient être directement corrigées**
- **invitation à utiliser une palette d'appréciations standardisées (l'outil permettant d'enregistrer des expressions-types en favoris)**

Cette dégradation de nos conditions de correction, imposée sans concertation, vient s'ajouter à la dégradation de nos conditions d'enseignement par l'instauration de Parcoursup et de la réforme du lycée. Parcoursup a instauré une logique d'évaluation permanente des performances des élèves en vue de leur hiérarchisation nationale. La réforme du lycée a détruit le groupe classe et les équipes pédagogiques, et accru les inégalités entre élèves, entre établissements et entre académies. C'est la possibilité même d'une éducation publique accessible à tous et l'intérêt pédagogique de notre travail qui sont mis à mal. La destruction du travail de correction de l'écrit de philosophie du baccalauréat vient ajouter au non-sens.

**Nous demandons l'abrogation de la réforme Blanquer et de Parcoursup et le retour à un vrai bac national à travers des épreuves finales dans toutes les disciplines. Nous demandons également le retour à une correction des copies originales en version papier.**

**Nous soutenons les actions décidées par les correcteurs et correctrices de l'épreuve de philosophie.**

**Nous appelons les enseignant-e-s de toutes les disciplines à se réunir en assemblées générales afin de débattre de modalités d'action autour du grand oral.**

**Signatures** et adresses mail + numéro pour les collègues qui veulent être en lien téléphonique et/ou ajouté-e-s sur le groupe whatsapp philo ac montpellier (les noms ne seront pas publiés avec la motion mais servent à se compter et à rester en contact) :

## Propositions d'actions des enseignant-e-s de philosophie :

Pour enrayer la machine infernale, nous proposons les actions suivantes en prenant pour levier ce qui reste du bac 2021 :

1°

Afin d'empêcher la surveillance de notre travail de correction (rythme, contenu, etc.), et de défendre notre droit de ne pas être connecté-e-s en permanence :

- Ne pas corriger sur « santorin », mais télécharger les copies (et si on le souhaite les imprimer dans nos établissements respectifs). Cela implique de ne pas annoter les copies sur « santorin », de ne pas rentrer les notes et les appréciations au fur et à mesure (mais de les consigner sur les copies imprimées ou sur un document excel).

- En cas de relance de la hiérarchie, indiquer que nous corrigeons les copies téléchargées comme cela a été autorisé par l'inspection générale, et que nous rentrerons les notes et appréciations sur « santorin » lorsque nous aurons fini la correction.

2°

Ne pas rendre les notes et appréciations le 29 juin.

- Se réunir en AG le 29 juin à 11h pour décider de la date de remise des notes et appréciations dans l'application « santorin ».

- Lorsqu'on rentrera les appréciations sur « santorin » : suivre la proposition de l'APPEP de rentrer une appréciation-type pour toutes les copies (à la suite de l'appréciation de la copie), qui fait état des conditions de correction de cette année. (ajouter la proposition de formulation de l'APPEP)

3°

Faire grève si on est convoqué-e pour le jury du grand oral et soutenir les grévistes via des caisses de grève si on n'est pas convoqué. Des préavis de grève déposés par de nombreux syndicats (CGT, SNES, SUD etc.) couvrent la période.